

SAS Les 3 Dômes
La Tortillerie
45 250 OUZOUEUR SUR TREZEE

Monsieur le Maire
Mairie de Gien
3 Chemin de Montfort, BP99
45 500 GIEN

Objet : usage futur après mise en arrêt du site

Orléans, le 18 décembre 2019

Monsieur le Maire,

Je soussigné, François GIRARD membre de la SAS Les 3 Dômes, souhaite construire une unité de méthanisation sur le site Les Gâtines sur la commune de GIEN.

Dans le cadre de l'arrêté concerné par notre projet et conformément à l'article R 512-46-4 du Code de l'Environnement, il nous est nécessaire de vous solliciter sur l'usage futur de notre site en cas d'arrêt de l'activité. Les dispositions concernant la remise en état du site figurent à l'article R 512-46-27 du Code de l'environnement.

En cas de cessation d'activité, la SAS devra le notifier au préfet la date d'arrêt au moins trois mois avant cette cessation.

Nous vous proposons, qu'en cas de cessation, le site soit transmis pour exercer la même activité ou qu'il soit utilisé pour du stockage agricole vu la présence de hangar et silos.

Dans tous les cas, il devra être prévu l'évacuation des déchets et digestats, le nettoyage et la désinfection du site ainsi que la fermeture des locaux et des accès au site. Le gaz dans les méthaniseurs devra être traité et le poste d'injection du biogaz devra être déconnecté du réseau de gaz de ville.

N'hésitez pas à me joindre pour tout renseignement complémentaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.

SAS Les 3 Dômes

